

La Plume d'Albert

Le premier journal d'Albert de Mun écrit par des lycéens

pour les lycéens !

Orientation – Sciences Po, c'est quoi ? Qu'en est-il du système APB ?



Le Lycée est une période charnière de notre vie. Nous vous offrirons ici une vue sur vos études futures avec l'exemple de Sciences Po Paris ; ainsi que sur le système APB, remis en cause depuis l'an dernier. - pages 1 à 4

Numéro 7
Novembre
2017
Page 1

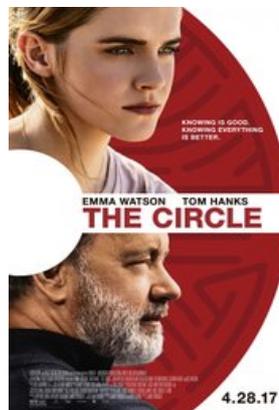
Littérature -

- Un commentaire d'un poème du cœur : *Lettre* écrit par Paul Verlaine en 1869 dans le recueil *Fêtes Galantes*

- Une lettre écrite par un poilu durant l'année 1917, au plus fort de la Grande Guerre.

- pages 10 et 11

Culture – Cinéma et Théâtre



Réflexions sur un livre récemment adapté au grand écran.
- pages 5 et 6



Présentation d'une pièce de théâtre comique jouée à Paris.
- page 7

Débats –

-La Proportionnelle
-La Régulation du Cannabis ?

Dans cette rubrique, nous vous présenterons deux thèmes peu abordés par les médias : l'un traitant d'une alternative à un système d'élections dépassé ; l'autre d'un sujet sensible touchant particulièrement les jeunes, parallèlement à l'économie et la santé.
- pages 8 et 9





Orientation - L'avenir à Sciences Po Paris

Le lycée est une période d'interrogations durant laquelle les mêmes questions nous taraudent : Quelle filière choisir ? Que faire après le lycée ? Comment être sûr de ses choix ? En espérant vous éclairer un peu plus sur le sujet ou vous donner des pistes de réflexion, nous avons fait des recherches sur l'université Sciences Po Paris.

Tout d'abord, il faut savoir que Sciences Po Paris n'est pas l'unique IEP (Institut d'Etudes Politiques) existant en France : on trouve des IEP en province tels que Sciences Po *Bordeaux*, Sciences Po *Lille* ou encore Sciences Po *Strasbourg*. Ils proposent tous une palette d'enseignements et d'associations variée, qui permet de s'épanouir, de créer de nouvelles relations et surtout de trouver sa voie !



*Amphithéâtre Boutmy à
Sciences-Po Paris.*

Source : Libération

La curiosité, l'ambition et la mobilité sont des qualités demandées par le collège universitaire parisien. Le cursus se compose tout d'abord d'une licence avec une troisième année à l'étranger obligatoire puis d'un master niveau V si l'on souhaite poursuivre ses études à Sciences Po. Il faudra alors choisir une spécialisation telle que les affaires publiques ou internationales, le droit, l'urbanisme, le management, le journalisme...

Mais comment faire pour se préparer au concours de Sciences Po Paris ?

Une rencontre avec un ancien élève d'ADM, qui est aujourd'hui en première année de licence à Sciences Po Paris, nous a permis d'obtenir des renseignements précieux.



SciencesPo.

*Sigle de Sciences Po
Paris*

*Source : Université Paris
Diderot*

Sciences Po Paris est un IEP réputé et prisé par de nombreux lycéens français et à l'international. On y étudie les sciences humaines (la philosophie et les langues) et les sciences sociales (les sciences politiques, l'économie, l'histoire, le droit et la sociologie). Les débouchés de Sciences Po Paris sont divers et variés, allant du journalisme au droit, en passant par la politique. Ainsi comme le souligne le directeur de l'IEP de Lille, Benoît Languagne, « Il ne suffit pas de savoir où Sciences Po nous mène mais plutôt où Sciences Po ne nous mène pas. »

Sciences Po Paris offre la possibilité de postuler à un socle généraliste, des double-diplômes (partenariat avec les universités Sorbonne et Pierre et Marie Curie entre autres) ou encore des programmes internationaux (cours centrés sur une région du monde).



Orientation - L'avenir à Sciences Po Paris et APB

Si vous souhaitez vous présenter au concours de Sciences Po Paris, il est préférable de commencer sa préparation en classe de première. Pourquoi ? Tout simplement parce que le concours comporte trois épreuves, dont une d'histoire portant sur le programme de première !

Pour se former aux examens, une prépa Sciences Po *Paris* est envisageable. Elle propose d'apprendre à rédiger une lettre de motivation, d'assister à des cours sur les matières évaluées au concours de l'IEP et propose des examens blancs (partie écrite et entretien oral). Pour info, Albert de Mun en propose une à ses élèves !

Mais participer à une classe préparatoire ne sera pas suffisant, sachez qu'il vous faudra également étoffer vos cours du lycée avec certains ouvrages ou sites internet. Ces ouvrages ne sont pas à dévorer comme des livres de chevet : l'intérêt est d'y piocher les informations pertinentes qui distingueront vos copies des autres. Nous vous recommandons notamment les écrits suivants : *Histoire du XIX^{ème} siècle*, de Serge Berstein et Pierre Milza et *Le siècle des excès*, de Patrice Touchard (et autres).

Ne faites pas non plus l'impasse sur l'actualité en France comme à l'international ! Lire des articles régulièrement vous aidera à rester informés.

Cet article vous a-t-il donné une idée plus précise de Sciences Po et vous souhaitez creuser le sujet ? Vous souhaitez à présent sauter le pas ? Alors il ne vous reste plus qu'à constituer votre dossier !

Nous remercions tout particulièrement Julien Potié d'avoir répondu à nos questions.

Camille CONFRERE-TOUTAIN et Laura KOCH



Source : Babelio et Amazon



Admission Post Bac (APB) est un logiciel qui permet aux élèves d'inscrire leurs choix de formations post-bac depuis maintenant plusieurs années.

Beaucoup de questions autour de la suppression ou non d'APB se posent en cette rentrée 2017. En effet, il a été question qu'APB n'existe plus d'ici début 2018. Mais je vous rassure, APB ne va pas disparaître, ou en tout cas pas cette année.

Pour l'instant, il serait plus question de réformer la plate-forme, car il est vrai qu'elle présente beaucoup de dysfonctionnements.

Effectivement, beaucoup d'étudiants se sont retrouvés sans choix ces dernières années. De plus, APB apparaît pour la plupart des élèves comme un site complexe.

La réforme prévue pour janvier 2018 aura donc pour but de simplifier la plateforme et d'éviter de laisser trop de lycéens sans aucune admission, il serait peut-être même question qu'elle change de nom. Les changements devraient être annoncés plus clairement fin octobre. En tant qu'élève de terminale, je vous tiendrai au courant des avancées et de mon avis sur APB 2.0 .

Nia ESSO



Culture :

The Circle et la vie privée

The Circle est un roman d'anticipation de Dave Eggers, sorti en 2013 et qui a très récemment été adapté en film par James Ponsoldt. Mae Holland, une jeune femme solitaire et indépendante est interprétée par Emma Watson. Quant au chef d'entreprise intelligent et manipulateur, il est joué par Tom Hanks.

Mae vit dans une petite ville d'Amérique avec sa mère et son père, malades d'une sclérose en plaques. Grâce à son amie Annie, Mae réussit à intégrer The Circle, l'entreprise de nouvelles technologies et de médias sociaux la plus puissante au monde (qui tient son nom de la forme de son bâtiment, tout comme le bâtiment de Google) dirigée par Eamon Bailey. Mae s'imprègne complètement de l'idéologie de l'entreprise « **Partager, c'est aimer** » et en devient l'employée favorite qui travaille sur...

Sur quoi travaille The Circle ?

Mettre des traceurs sur les enfants dès leur naissance pour limiter les taux d'enlèvement et de disparition de 90% ? Probablement.

Permettre et obliger les citoyens Américains à voter par l'intermédiaire de The Circle ? Sûrement. Placer des caméras de la taille d'une bille et de la qualité d'un œil partout dans le monde : les rues, les parcs, les plages et les logements, sans autorisation, pour retrouver plus facilement les criminels recherchés ou limiter les accidents dans les zones non-sécurisées comme une forêt ou un lac ? Sans aucun doute. Tout cela, ils le font !

Cela vous choque ? De toute évidence cela a choqué Mae. Mais grâce à ces caméras elle évite la mort. Grâce à The Circle, son père obtient des soins gratuits. Grâce à elle-même, The Circle peut connaître les votes des citoyens américains ainsi que leur vie dans sa totalité « *car savoir c'est bien ; mais tout savoir, c'est mieux* ».

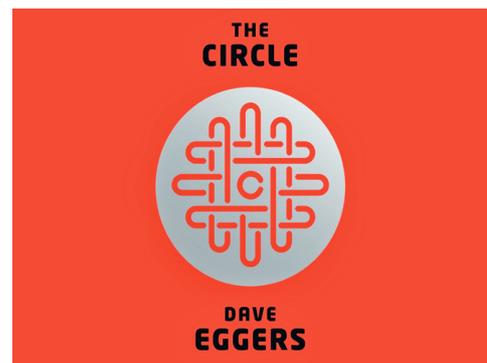
Au final, si cela est pour le bien de tous, peut-on accepter de perdre sa vie privée ? Peut-on " partager " sa propre existence ?

En effet, nous ne pouvons nier que c'est en étant filmé que nous montrons le meilleur de nous-même. C'est pourquoi placer des caméras limiterait de plus de 50% les agressions, les vols à la tire, les enlèvements et les disparitions. Les gens se comportent mieux car ils savent qu'ils sont filmés. En France, 5 enfants disparaissent chaque heure soit 49 000 enfants par an. Imaginez-vous un monde où chacun pourrait vivre sans se soucier des dangers. Cela ne serait-il pas merveilleux ?



Affiche du film, dirigé par James Ponsoldt

Source : [Imdb](#)



Couverture du livre de Dave Eggers

Source : [Wired.com](#)



Culture : *The Circle* et la vie privée

De plus, sachez que sur 49 000 enfants disparus, 11 000 ne sont pas retrouvés. Placer des caméras, comme le fait *The Circle*, pourrait également éviter cela. Dans cette histoire, *The Circle* invente une application appelé "Soul Search" qui permet à la population mondiale de se mobiliser pour trouver un individu donné où qu'il soit dans le monde. «Quand toutes les personnes peuvent être retrouvées, on ne perd jamais personne».

Dans le film, une démonstration nous montre que cela peut se faire en moins de 20 minutes quand plus d'un milliard de la population est mobilisé. Justice pourra être rendue beaucoup plus qu'elle ne l'est aujourd'hui et beaucoup de gens verront leurs rêves se réaliser.

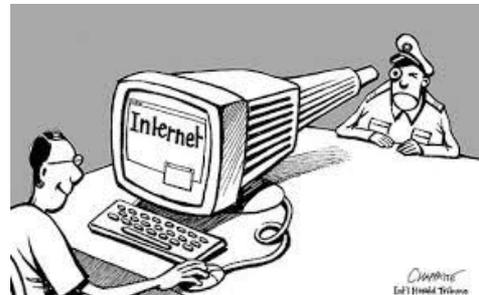
Vivre dans une réelle démocratie où 100% de la population voterait ? N'est-ce pas un rêve raisonnable ? En effet, si toutes les personnes en âge de voter avaient le devoir de le faire comme le propose *The Circle*, alors le monde connaîtrait une véritable démocratie pour la première fois depuis la Grèce Antique. Après tout, les hommes ont des devoirs, il n'y a aucune exception à la règle : payer ses factures, ne pas tuer... Alors pourquoi ne pas voter ? Garder sa propre opinion sans la partager c'est détester. —▶



C'est pourquoi, même si mettre des caméras montre la population sous son meilleur aspect, ce n'est pas la véritable population. Ainsi, nous ne serions pas nous mêmes. Nous porterions un masque espérant paraître heureux et priant pour ne jamais se faire filmer quand nous enlevons le masque. N'est-ce pas cruel de vivre comme des marionnettes, faisant toujours attention à nos moindres faits et gestes, cachant nos véritables pensées et sentiments ?

Nos souvenirs devraient rester personnels. Le droit à l'oubli est un concept qui permet à un individu de demander le retrait de certaines informations qui pourraient lui nuire sur des actions qu'il a faites dans le passé. Nous ne serions plus propriétaire de notre image. Imaginez-vous vous voir refuser une offre d'emploi à cause d'une simple vidéo, ou photo, datée et partagée.

Le partage de notre vie privée nuit donc à nos libertés individuelles.



Caricature d'Internet
Source : Les impacts d'internet –
Wordpress

—▶ Partager ses aventures avec les personnes, comme des handicapés, qui ne peuvent pas en avoir, n'est-ce pas ça le véritable partage ? Les caméras que proposent *The Circle* en sont capables.

En filmant ses propres aventures, cela permet aux personnes qui regardent de pouvoir les vivre et s'évader de leur réalité où ils sont incapables de le faire. «C'est injuste et égoïste, quand on prive les autres des expériences possibles, c'est comme si on les volait.

La connaissance est un des premiers droits fondamentaux, l'accès aux expériences est un droit fondamental. Les secrets sont des mensonges. » Nous dit Mae Holland. N'est-ce pas pour ça que nous regardons des séries, des films ou lisons des livres ? Pourquoi nous et pas eux ?

«Tout ceci réuni créerait une vie en transparence sans limite. Nous ne vivons plus dans l'ombre.» Néanmoins, nos actes auront toujours des conséquences et nos avis seront toujours divergents.

Une chose est sûre, l'histoire que nous raconte *The Circle* est déjà en marche et ses conséquences sont inévitables. Mais jusqu'à quand pourrons-nous vivre sans caméras au-dessus de nos têtes à chaque mouvement ? C'est à nous, citoyens du monde, d'en décider. Êtes-vous capable de sacrifier votre liberté pour la sécurité de tous ou préférez-vous vivre votre vie sans contrainte ?

Morgane Bossaert



Culture : La Vraie Vie

Dates :

Du 06/10/2017 au
06/01/2018

Lieux :

Théâtre Édouard VII

Types :

- Comédie et Boulevard
- Contemporain
- Comédie
- Comédie Dramatique
- Vaudeville

Mise en scène par:

Bernard Murat

Distribution :

- Guillaume DE TONQUEDEC : Pierre
- Léa DRUCKER : Florence
- Bernard MURAT : Maxime
- Anne BENOÎT : Alice
- Alka BALBIR : Soledad



Résumé :

Pourquoi Pierre a-t-il intégralement refait la décoration de son salon pour accueillir le professeur qui a illuminé sa jeunesse ? Pourquoi Florence, la femme de Pierre, a-t-elle annulé au dernier moment ce voyage professionnel à Lisbonne ?

Qui est cette mystérieuse Soledad qui accompagne Maxime, le prof de Pierre ?

Quel secret se cache derrière le silence d'Alice, la mère de Pierre que personne n'attendait ? "La vraie vie" est un vaudeville contemporain où contretemps et quiproquos sont les révélateurs des névroses de cinq personnages en quête d'une vérité qui se paie leur tête.

Avis :

C'est une pièce très drôle, des fois a prendre au second degré. Jeux d'acteurs formidables malgré un texte dense.

On s'attend à un vaudeville mais ce n'est pas le cas. C'est une pièce avec beaucoup de réflexion, et un thème un peu philosophique.





Débats :

A quand la Proportionnelle aux législatives ?

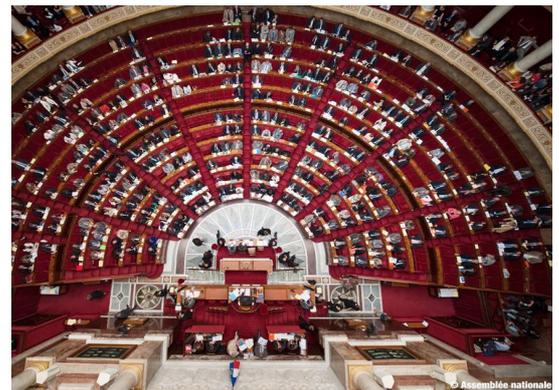
Être député, ce n'est pas rien ! En effet, le député a une lourde responsabilité : celle de représenter les français, de représenter la nation. Dès lors, chacun des 577 députés siégeant dans la chambre basse du Parlement doit s'engager à défendre les intérêts du peuple Français, à porter sa voix. Au-delà de la voix des français qui ont voté pour lui dans sa circonscription, le député doit faire résonner la volonté, la colère, l'indignation des français qui se sont exprimés dans les urnes les 11 et 18 juin derniers. Parce que celui-ci a reçu le soutien de milliers de français, il doit avec force, dynamisme, pugnacité et assiduité s'investir dans son travail de parlementaire tout au long de son mandat. Sa tâche est immense, mais si noble...

Le parlementaire étant l'essence même de la nation, il est indispensable au bon fonctionnement de notre régime républicain et démocratique car, sans lui, le gouvernement n'aurait pas de raison d'être. En effet, les pouvoirs exécutif et législatif étant complémentaires, l'un ne saurait fonctionner sans l'autre dans notre pays. Il est ainsi important de rappeler que c'est le Parlement qui vote la loi, non le gouvernement. De plus, ce qui doit unir nos députés, chacun ayant bien sûr ses propres convictions, c'est la réussite de la France et c'est là ce pourquoi ils ont été élus.

Tous les cinq ans, comme il est inscrit dans la loi, un grand événement fait battre le cœur de la démocratie Française : il s'agit des élections législatives. Ces échéances sont l'occasion de nous rassembler, de nous unir pour élire solennellement ceux ou celles qui représentera la France sous le prochain quinquennat car, avant tout, c'est le peuple français qui détient la souveraineté nationale, comme notre constitution le proclame. Pourtant, on a trop souvent dit, à tort, aux français que le but de ces élections législatives était de pouvoir donner une majorité parlementaire au Président de la République nouvellement élu. Or, ce n'est pas la vérité. Qui a osé confisquer ces élections aux français par influence ? Qui s'est permis de retirer au peuple français son pouvoir souverain, un pouvoir sacré légitimement et si durement acquis depuis des siècles ?

La vérité, c'est que chacun des électeurs, par la voix du suffrage universel direct, a le droit de se faire représenter au Palais Bourbon. C'est là tout le sens de ces échéances électorales.

Mais, les 11 et 18 juin derniers s'est produit ce qu'on pourrait appeler un véritable coup d'état démocratique comme peuvent en attester les chiffres du ministère de l'Intérieur. Ainsi, le premier tour des élections législatives s'est vu marqué par un taux record de 51,30% d'abstention. Comme si cela ne suffisait pas, le deuxième tour a enregistré un taux jamais atteint dans l'histoire de la cinquième République de 57,36%. Cela représente plus de 27 millions d'électeurs qui ne sont pas allés voter. Cette abstention alarmante est le signe que notre démocratie ne fonctionne plus comme elle le devrait ou du moins a été violemment mise à mal...



Vue en plongée de l'Assemblée Nationale
Source : Miramas

Ainsi, pour garantir la stabilité de notre régime démocratique, il est urgent de remettre en cause le mode de scrutin par lequel fonctionne actuellement l'élection de nos députés, c'est-à-dire le scrutin uninominal majoritaire à deux tours. En effet, il s'agit là, en vérité, d'une profonde injustice politique. Ce type de scrutin surreprésente de manière abusive la majorité parlementaire au détriment des autres formations politiques qui n'obtiennent que très peu d'élus. Avec un système comme celui-ci, une formation politique n'obtiendra pas un nombre de députés proportionnel à son nombre de voix. Par conséquent, chaque français n'est pas assuré d'être représenté dans l'hémicycle de l'Assemblée Nationale. Ce scrutin porte donc gravement atteinte à la démocratie.

Ainsi, pour pallier au manque de représentativité que constitue celui-ci, n'est-il pas essentiel d'instaurer la **proportionnelle intégrale** et de l'inscrire dans la constitution afin de s'assurer que, demain, la voix de chaque électeur puisse être entendue dignement au Palais Bourbon ? Cela pourrait redonner un sens au principe de notre République : « Gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple » !

Par Maxence Sobral



Débats :

La légalisation du Cannabis. Et pourquoi pas ?

Le 16 février 2017, durant une interview, Monsieur Macron, aujourd'hui 8ème président de la Vème République, avait pris parti pour la légalisation du cannabis. Sa position était très clairement développée en ces termes : *"La légalisation du cannabis a des intérêts [...] je ne suis pas contre"*. Cependant, depuis son élection, le sujet semble enseveli, oublié.

Le cannabis est connu de tous sous une dizaine de surnoms plus ou moins imagés comme : marijuana, chanvre récréatif ... Cette plante est principalement connue pour ses effets psychoactifs, c'est à dire pour ses effets sur le système nerveux, mais également pour ses propriétés curatives. Cette substance récréative a été reconnue comme "drogue" en 1961. Et donc, formelle interdiction de vendre ce genre de stupéfiants. Cependant, d'après un article du Figaro publié en 2017, 5 millions de français ont fumé du cannabis en 2016 dont 700.000 usagers quotidiens.

La légalisation du cannabis rapporterait un "max de tune" vous ne pensez pas ? Alors pourquoi ne pas le légaliser pour augmenter notre PIB et peut-être relancer la croissance ?

Cet argument que vous trouvez sans doute immoral et irresponsable a été utilisé par certaine personnalités politiques comme argument pour la légalisation du cannabis. Et pire encore, s'il y a légalisation, ça créerait entre 10.000 et 20.000 emplois ! Ça permettrait ainsi de créer un secteur d'activité qui mettrait fin aux violences engendrées par le trafic et permettrait à de nombreux ados de sortir des réseaux criminels.

Sauf que, légaliser le cannabis rime avec apparition d'autres substances illicites sur le marché qui ne résoudrait pas les violences et encore moins les réseaux criminels.

En plus, qui dit légalisation, dit augmentation de la consommation.

Faux, archi faux. Prenons l'exemple des Pays-Bas, ils ont dépénalisé, c'est à dire toléré, le cannabis depuis 1976 pourtant, la consommation de cette substance ne s'est pas envolée. Elle est restée stable, continue. Ainsi, aux Pays-Bas (25,7 %), la consommation est inférieure à celle de la France et semblable à celle de l'Allemagne (23,1 %) en 2015. Il est donc pratiquement impossible de dégager une corrélation évidente entre les politiques pénales en place et la consommation de cannabis.

En plus de cela, certaines personnes ont réussi à prouver que le cannabis n'est pas si nocif que ça. Il n'est pas plus nocif que le tabac ou l'alcool.



Plants de Cannabis

Source : Newweed



Carte des pays d'Europe ayant légalisé ou non la consommation du cannabis

Source : Kana Cleaner

Ah ouais ?

Ce n'est pas nocif, mais ça provoque le ralentissement des réflexes et baisse de la vigilance. Ça limite également les capacités à apprendre ou à réaliser des tâches qui demandent de la concentration. Ça fait apparaître des troubles passagers, des risques de bronchites, et élève le risque d'attraper un cancer. De plus, ça irait à l'encontre de nos engagements vis à vis de nos engagements internationaux.

Alors, la légalisation : pour ou contre ?

Par Maylis Roche



Littérature : Commentaire du poème *Lettre* de Paul Verlaine

La poésie du cœur

Comment mieux exprimer l'amour que par la poésie ? Les poètes mettent leur art au service de leurs sentiments. Prenons pour exemple le poème *Lettre* de Verlaine, paru en 1869 dans le recueil *Fêtes Galantes*. Ce poème dévoile un poète soumis à sa muse. Nous allons voir en quoi ce poème est mis au service des sentiments amoureux du poète.

Dans un premier temps, cette lettre est l'excuse de l'éloignement du poète par rapport à sa bien-aimée. En effet, à travers la première phrase, on observe que le poète est « éloigné » de sa muse « par des soins impérieux » (v.1-2) : il s'excuse auprès de sa compagne en mentionnant que les pensées qui l'occupent le forcent à céder.

Il insiste sur le fait que c'est involontaire en utilisant une gradation: "Je languis et me meurs"(v.3) ce qui traduit aussi qu'il aime la destinataire au point de perdre la vie loin d'elle. Le champ lexical du dépit comme "le coeur plein d'amertume"(v.4), et celui de la mélancolie tel que "des soucis où votre ombre me suit"(v.5), "le lamentable émoi"(v.10), accompagne cette idée d'éloignement involontaire. Dans ce texte, le poète apparaît envahi par la tristesse et la volonté d'être auprès de sa muse.



Pèlerinage à l'île de Cythère par Antoine Watteau

Source : Wikipedia

Au delà d'une demande de pardon auprès de la bien-aimée, cette lettre est une déclaration d'amour enflammée. De surcroît, le poète écrit que sa muse est "Le jour dans [ses] pensées, dans [ses] rêves la nuit"(v.6); à travers ce parallélisme de forme, il appuie sur le fait qu'il pense à elle à chaque instant. De plus il insiste à nouveau sur ce même point le vers d'après avec une structure en asyndète, appuyant sur cette volonté de décrire l'importance de la muse dans le quotidien du poète (qui est amoureux et dévoué).

Par ailleurs, il converse avec elle dans les vers 14 à 19, sur des banalités du quotidien frivole d'une aristocrate de l'époque tout en faisant une comparaison élogieuse de sa muse avec la confidente de celle-ci. Le poète la dit plus belle que "cette Silvanie" (v.16) dont le déterminant démonstratif donne une connotation péjorative pour la personne nommée ainsi qu'un objet sans valeur).

Le poète fera ensuite une comparaison entre l'amour qu'il porte à la destinataire et celui des "flammes des plus célèbres/ Qui des grands cœurs aient fit resplendir les ténèbres"(v.23-24): cette tournure de phrase fait ressortir une allitération en "r", donnant une impression de tremblement qui est, de surcroît accentué par l'oxymore de la fin du vers 24.

Ainsi, ce texte est une lettre d'amour destinée à la muse du poète. Ce dernier ne s'arrête cependant pas à une déclaration d'amour puisque une volonté de futur est rapidement explicitée par: "un projet impatient"(v.20) ou encore l'idée de "gage (...) d'un amour" (v.22). Ce texte rappelle aussi les tableaux de Fragonard ou encore de Watteau, représentant des scènes de la vie privée des aristocrates du 18ème et 19ème siècle.



Littérature : *Une Lettre des Enfers*

Ma chère et tendre,

Aujourd'hui, tous les hommes du village y sont passés.

Nous étions partis à l'assaut pour prendre cette satanée butte cent dix huit des mains des boches. Moins de vingt-cinq mètres à parcourir. Une promenade de santé il y a quelques années; une marche aux Enfers aujourd'hui. J'avais bien dit aux petiots de rester assez loin des officiers pour éviter d'être envoyés à la guillotine par ces couards. Je suis leur caporal après tout. C'est mon rôle de ramener ces pauvres enfants à leur mère...

Hélas, j'ai échoué. Des volontaires partis combattre pour notre belle patrie, il ne reste que Benjamin, le fils du boucher, son frère Jean, les Mannets, et moi. Tous les autres parsèment le sol du no man's land en morceaux, ou à l'agonie. J'ai même vu Jacques, l'instituteur, pousser l'un des Mannets dans un trou d'obus, avant d'être découpé au niveau de la taille par une rafale. Je suis le seul homme de plus de vingt-cinq ans restant.

Trois ans... Tu imagines !? Il aura fallu trois ans pour éliminer une génération. Trois ans que nous nous terrons dans nos trous de souris. Trois ans que nous, les troufions, sommes au front pour défendre un lopin de terre aussi grand que la ferme du vieux Gilles. Autour de moi, le sol a tourné en un noir diabolique. Le peu d'arbres qui reste après ces trois années de combats ponctue le paysage avec impassibilité, vestige d'un monde à l'agonie. L'Enfer est descendu sur Terre.

Rien au monde ne me fera oublier ce que je vis. Tous les jours, les cris des blessés nous hantent, des soldats deviennent fous. D'autres se mutilent en se tirant dessus ou en demandant cordialement aux gars d'en face de tirer dans son bras. Ceux-là sont les malchanceux de cette folie que l'on appelle la guerre.

Oh ma Huguette! Tu me manques tellement Pas un jour ne passe sans que je ne pense à toi. Chaque permission est une bénédiction qui m'emplit de joie. Ma prochaine sera dans deux mois. Je tenterai de m'accrocher à la vie et protéger les derniers petiots du village. Demain, nous donnerons encore une fois l'assaut. Dieu nous bénisse.

Ton bien-aimé,
Raymond



Image tirée du jeu vidéo Soldats Inconnus : Mémoires de la Grande Guerre développée par Ubisoft

Texte Original de
Ryan Hochberg



Les Prévisions de De Mun

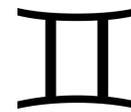
- Bélier (du 21 mars au 20 avril) : Tu fonces tête baissée lors de tes rédactions. Rappelle-toi : une dissert' à tête reposée est une dissert' éclairée !



- Taureau (du 21 avril au 21 mai) : Ce mois-ci, tu te sens pousser des ailes ! Ce sera double ration de riz à la cantine du lycée !



- Gémeaux (du 22 mai au 21 juin) : Rien ne sert de cacher tes retards et absences, tout est consigné sur Ecole Directe !



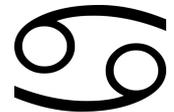
- Cancer (du 22 juin au 22 juillet) : L'alignement de Tutooine, d'Aldébaran et de la Planète Z te promet une réussite sur tous les plans.



- Lion (du 23 juillet au 23 août) : Pour toi, c'est la période des changements ! A présent mets-toi aux Mars et aux Twix.



- Vierge (du 24 août au 23 septembre) : En ce moment, travailler n'est pas ta priorité mais fais attention ! Une impasse et tu risques de rendre une copie conforme à ton signe astrologique.



- Balance (du 24 septembre au 23 octobre) : Tu pèseras le pour et le contre durant de longs jours... Il serait temps de passer à l'action surtout en sport !



- Scorpion (du 24 octobre au 22 novembre) : Petite piqûre de rappel : novembre sonne la fin du premier trimestre. Les conseils de classe approchent !



- Sagittaire (du 23 novembre au 21 décembre) : En ce moment, tout te réussit ! Si tu n'entreprends rien, tu ne rateras rien.



- Capricorne (du 22 décembre au 20 janvier) : Info de dernière minute, on vient de nous informer que tous les capricornes auront au moins un DST ce mois-ci.



- Verseau (du 21 janvier au 18 février) : Ça coule de source, tu es dans la bonne direction. Fais attention tout de même à ne pas trop te mouiller en séchant tes cours de natation.



- Poissons (du 19 février au 20 mars) : Tu te noies sous les problèmes de maths. Pour les contrôles, prévois des bouteilles d'oxygène et tu arriveras forcément à remonter à la surface.





L'Equipe de la Plume D'Albert 2017-2018



L'Equipe :

- Maquette et Mise en page:** Ryan H.
- Rubrique Culture :** Chloé T. ; Morgane B. ;
- Rubrique Orientation :** Laura K. ; Camille C. ; Nia E.
- Rubrique Débats :** Maxence S. ; Mailys R.
- Rubrique Littérature:** Ryan H. ; Roxane F.
- Dessin :** Victoire V.
- Remerciements particuliers** à Madame Lebon.
- Directrice de publication :** Mme Schmit.

Réagissez aux articles, posez vos questions au « Courrier des Lecteurs » à cette adresse e-mail : plume.albert2017@gmail.com